

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Côte d'Azur Habitat Office public de l'habitat de la Métropole Nice Côte d'Azur et des Alpes Maritimes, point(s) de contact : Direction Générale Adjointe Service de la Commande Publique, 53 boulevard René Cassin, F - 06282 Nice cedex 3, Tél : +33 493187652, courriel : appel.offres@cda-habitat.fr, Fax : +33 493187613
Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cda-habitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_pT8rtJZTUV,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Logement et équipements collectifs

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Prestations de gardiennage de locaux, logements, parties ou ensembles de bâtiments inoccupés sur le patrimoine de CAH, parcs de stationnement ainsi que du siège et des agences de CAH

Numéro de référence :

AOO 2019 gardiennage

II.1.2) Code CPV principal : 79713000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Le présent accord-cadre a pour objet des prestations concernant le gardiennage du Siège et des agences de Côte d'Azur Habitat, ainsi que des parties ou des ensembles de bâtiments inoccupés en attente de mise en location, de mise en place de systèmes anti-intrusion, de réalisation de travaux, ou de démolition des résidences de Côte d'Azur Habitat, dans les logements, parties communes des bâtiments d'habitation, locaux de travail, dépôts, parcs de stationnement, chaufferies, locaux de stockage et établissements classés recevant du public, des catégories 1 à 5. Accord-cadre à bons de commandes sur prix unitaires, sans montant minimum ni maximum, passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article 42-1° a) de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25-I 1°, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 600000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

79713000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Ville de Nice et autres communes du département des Alpes Maritimes

II.2.4) Description des prestations : Prestations de gardiennage de locaux, logements, parties ou ensembles de bâtiments inoccupés sur le patrimoine de CAH, parcs de stationnement ainsi que du siège et des agences de CAH
Fourchette indicative non contractuelle de l'accord cadre:

Estimation minimum annuelle non contractuelle de l'accord cadre : 25.000,00 euro(s)HT

Estimation maximum annuelle non contractuelle de l'accord cadre : 150.000,00 euro(s) HT

A titre indicatif, consommation sur l'exercice précédent (sur 12 mois correspondant à la durée contractuelle du marché) pour l'accord-cadre: 35 511 euro(s) HT

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Les méthodes et procédures mises en oeuvre pour garantir l'exécution des prestations / Pondération : 20
- Les qualifications, formations et habilitations individuelles du personnel dédié aux prestations (agents et maîtres-chiens) / Pondération : 15
- Les moyens d'intervention dédiés à l'exécution du présent accord-cadre (véhicules, tenues) / Pondération : 5

Prix - Pondération : 60

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 34035 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre prendra effet dès sa notification et aura une durée de un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction sans que la durée totale n'excède 4 ans ; la première année se terminant à la date anniversaire de sa notification. Date estimative de début des prestations, le 17 avril 2019.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : La valeur estimée de l'accord cadre ci-dessus est indiquée par rapport au Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Les soumissionnaires devront fournir les pièces suivantes permettant de juger de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle :

-La déclaration sur l'honneur attestant ne pas faire l'objet d'une des interdictions de concourir visées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard du respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (article 48-1-1° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016), et de pouvoir soumissionner à un marché passé par un pouvoir adjudicateur défini à l'article 10 de l'ordonnance.

-Une lettre de candidature (modèle DC 1 DAJ ou équivalent)

-Une déclaration du candidat (modèle DC2 DAJ ou équivalent) ou autre document faisant notamment apparaître les éléments permettant de juger de la capacité financière, technique du candidat (confère rubrique ci-après).

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : - Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Chaque concurrent mentionnera l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite de travaux de même nature que celle du présent marché.

- Les principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Le ou les certificats de qualifications ou de capacités professionnelles.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 20/02/2019 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 20 février 2019 à 17 h 00

Lieu : Côte d'Azur Habitat, 53 boulevard René Cassin, 06200 Nice

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La date d'ouverture des offres mentionnée n'est qu'indicative.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le présent accord cadre fera l'objet d'une nouvelle consultation à l'expiration de la dernière période de reconduction prévue.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3) Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir le dossier de consultation :

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur :

www.achatpublic.com

Modalité de remise des offres :

En application de l'article 40.I du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur, mais la signature électronique n'est pas exigée.

Si le candidat adresse plusieurs offres dématérialisées, seule la dernière offre reçue, dans les conditions du présent règlement, sera examinée.

La consultation est directement accessible sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://www.achatpublic.com>

Le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance des pré-requis de la plateforme de dématérialisation www.achatpublic.com et toute action effectuée sur ce site sera réputée manifester le consentement du soumissionnaire à l'opération qu'il réalise. En cas de difficulté lors de la remise des candidatures ou offres, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: support@achatpublic.com

La signature électronique de l'Acte d'Engagement et des autres pièces contractuelles n'est pas exigée au stade du dépôt de l'offre. Cependant les candidats peuvent signer électroniquement leur Acte d'Engagement dès le dépôt de leur offre.

A titre informatif, les certificats de signature électroniques utilisables sont ceux indiqués dans l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique.

L'Acte d'Engagement ainsi que les autres pièces contractuelles du marché seront uniquement signés, in fine, en version papier par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nice Service des Greffes, 33 Bd Franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)
Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nice Service des Greffes, 33 Bd Franck Pilatte, F - 06300 Nice, Tél : +33 492041313, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Fax : +33 493557831, adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 18 janvier 2019